



La formation continue des ostéopathes



Programme
2021-2022

Depuis 12 ans et aujourd'hui plus que jamais, AFCMS continue de s'engager pour l'avenir de notre profession.

S'appuyant sur son expérience et son savoir-faire, AFCMS permet à chacun de trouver la formation qui lui convient.

Notre pédagogie est axée sur la transmission d'un savoir, le partage, l'accompagnement et l'envie d'apprendre. Nous nous appuyons sur des valeurs fortes, éthiques et déontologiques et nous défendons ces valeurs. Vous les retrouverez chez les formateurs d'AFCMS dont la priorité est de transmettre leur savoir et leur expérience de manière à ce qu'ils ne se perdent pas.

Vous retrouverez cette année Claudine AGERON MARQUE et Philippe MAHÉ, qui nous témoignent encore une fois leur confiance. Leur expérience, leur bienveillance et leur pédagogie vous séduiront sans aucun doute.

À côté de Claudine et Philippe, dans le module de pédiatrie nous vous présenteront un duo de thérapeutes hospitalières formé de Marion FONTAINE, Sage-femme DE et titulaire d'un CEU santé environnementale, périnatalité et infertilité, et, de Charlotte DAVID Ostéopathe DO et enseignante de Yoga Périnatal. Ce stage innovant est basé sur leur expérience du terrain. Vous y découvrirez les techniques biodynamiques adaptées à l'ostéopathie du nourrisson et tous les conseils nécessaires à l'accompagnement de la parentalité.

Le grand succès de 2020, la formation sur les techniques de rebouterie sera présente également au catalogue. Un grand merci à Bénédicte DUHAMEL de partager ses connaissances avec nous.

Ils nous rejoignent également :

- Jean Pierre MARGUARRITTE. Très attaché à la tradition de l'ostéopathie, il nous présente une formation basée sur un protocole thérapeutique unique mettant en application l'un des fondamentaux de l'ostéopathie : " LA RÈGLE DE L'ARTÈRE EST SOUVERAINE "
- Serge OLIVI. Ostéopathe D.O. et praticien MTC très connu dans notre région, vient nous présenter des techniques qu'il affectionne particulièrement : Les techniques de MITCHELL, basées sur l'enseignement traditionnel de Fred MITCHELL. Une petite mise à niveau ça fait toujours du bien !

Cette année encore l'enveloppe de formation du FIFPL est de 750€. Toutes nos formations y sont éligibles.

« La formation continue est un mode d'apprentissage proposé aux professionnels en vue d'améliorer leurs compétences ou d'acquérir de nouvelles connaissances professionnelles ». C'est ce que nous vous proposons. Nous espérons que vous trouverez ce que vous êtes venus chercher.

Se former est une chance au service de notre compétence.

Bien ostéopathiquement,



Aymeric Le Nohaic

Responsable pédagogique

www.afcms.fr



Sommaire

- > [Ostéopathie et Techniques de Reboutement](#)
- > [Liens entre structure, organique et métabolique ou la loi de l'artère](#)
- > [J'accueille mon bébé](#)
- > [Obligations légales de l'ostéopathe](#)

Les Techniques de Reboutement

Objectifs pédagogiques :

Révision de l'anatomie des systèmes et acquisition des principes physiologiques et pratiques. A.T. STILL a toujours proclamé s'être inspiré de l'art de la rebouterie pour fonder l'ostéopathie. Ce stage propose de comprendre, d'expliquer et d'acquérir de nouvelles techniques pratiquées par des rebouteux depuis que l'art de guérir existe.



Formatrice •

Bénédicte Duhamel

Ostéopathe D.O.

Thérapeute depuis toujours, Bénédicte DUHAMEL a commencé sa carrière comme magnétiseur-rebouteux. Pour « cadrer » sa pratique et la comprendre elle décide de se former à l'ostéopathie. Après une formation de 6 ans, elle s'installe en tant qu'ostéopathe exclusif adeli et commence à développer une pratique qui lui est très personnelle, mélange d'ostéopathie classique et de techniques de rebouterie.

Passionnée par « l'art de guérir » si cher à A.T. STILL, Bénédicte a accepté de partager son savoir avec nous.

Tarif : 590 € - hors repas
les 3 jours Repas du midi : 60€
23, 24 et 25 Septembre 2021

Pour être connaître des prochaines dates cliquer sur le bouton : « être informé des dates suivantes sur la fiche programme sur notre site internet



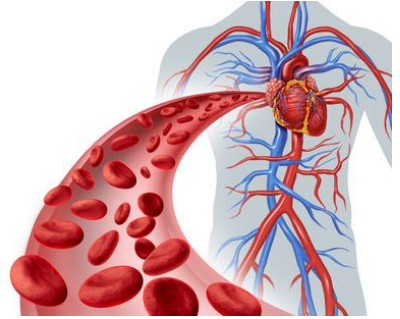
[Retour sommaire](#)

Liens, entre Structure, Organique et Métabolique ou la loi de l'Artère

Un protocole thérapeutique unique mise en application d'un des fondamentaux de l'ostéopathie « La règle de l'artère est souveraine »

Objectifs pédagogiques :

- Vous connaissez tous le principe fondamental de l'ostéopathie « l'Artère est souveraine » mais l'utilisez-vous dans votre pratique quotidienne ? La qualité et le débit du flux artériel conditionnent la circulation capillaire qui est au cœur des processus inflammatoires et des troubles fonctionnels. En appliquant la règle de l'artère, vos manœuvres seront guidées par un nouveau mode de raisonnement. Vous disposerez d'un protocole thérapeutique simple et adapté à tous les troubles fonctionnels chroniques.
 - Grâce à un nouveau mode de raisonnement, plus global, qui intègre les liens entre la structure, l'organique et le métabolique, vous serez en mesure d'identifier la cause primaire dès l'anamnèse et de coordonner vos gestes thérapeutiques dont les tests confirmeront in fine l'efficacité. Les manœuvres sont simples et faciles à appliquer pour ceux qui connaissent l'anatomie topographique et qui savent écouter et ressentir avec leurs mains mais aussi raisonner de façon logique et rationnelle.
 - Vous alternez des techniques structurelles qui agissent sur le système nerveux autonome, des manœuvres viscérales qui libèrent les flux vasculaires, et des mobilisations crâniennes qui stimulent la neurotransmission.
- Vous pourrez dérouler vos manœuvres de façon chronologique, coupler de façon simultanée les deux actions neurologiques et vasculaires, et ainsi gagner du temps et en efficacité.



Formateur •

Jean-Pierre MARGUARITTE - Ostéopathe D.O.

Tarif : 700 € - hors repas
les 3 jours Repas du midi : 40€
03 au 05 Juin 2022



[Retour sommaire](#)



J'accueille mon bébé

Ostéopathie intégrative et maternité

Dans cette formation, nous partageons nos savoirs respectifs pour accompagner maman vers l'équilibre et ce sur tous les plans de son être, neuro endocrinien, postural, émotionnel, environnemental : pour une maternité heureuse et consciente.

La pratique est au cœur de la formation !

- Pratique sur soi : éveil corporel au sol ou sur un ballon inspiré du Yoga, pour expérimenter les différents éléments composant le nid du bébé, leur rôle, leur puissance et leur synergie.
- Pratique Ostéopathique adaptée et techniques spécifiques issues de l'approche biodynamique.

Nous abordons :

- La préconception : optimiser la fertilité pour accueillir bébé – l'équilibre neuro endocrino immuno-émotionnel maternel
- L'infertilité : les causes, le parcours PMA, la santé environnementale
- Aménager le nid : l'environnement tissulaire du bébé, l'équilibre dynamique des éléments composants le nid du bébé
- Habiter le nid : comment je porte mon bébé ou l'équilibre postural (la force du ventre, la conscience du centre, la dynamique lombo-sacrée, la verticalité et la liberté craniale-cervicale)
- La mise au monde : favoriser l'état d'ouverture, transformation tissulaire et état de conscience modifié
- L'accouchement : accompagner le travail et l'accouchement, les positions d'accouchement, la prise en charge de la douleur
- Les suites de couches
- La ménopause

Formatrices •

Charlotte David - Ostéopathe D.O. et enseignante de Yoga Prénatal

Marion Fontaine - Sage-femme D.E et CEU santé environnemental, périnatalité et infertilité

Tarif : 590 € - hors repas

les 3 jours Repas du midi : 60 €

Prévu en 2022



[Retour sommaire](#)

Obligations légales de l'ostéopathe

Enjeux, risques et expertise judiciaire



En tant que professionnel dans le champ de la santé, l'ostéopathe a de nombreuses responsabilités.

Indépendant, il est souvent seul dans son exercice professionnel. Encore plus, en cas d'assignation devant un tribunal pour un litige avec un patient.

Le procès vise à déterminer la juste réparation des préjudices. Pour se faire, il

revient à l'expert désigné, qu'il soit médecin ou ostéopathe, de déterminer si l'ostéopathe a agi selon les règles de l'art. Selon les conclusions de l'expertise, le juge se prononcera en faveur ou non d'une condamnation. Le rôle de l'expert est donc essentiel.

Objectifs pédagogiques :

- **Rappeler les obligations et les responsabilités de l'ostéopathe**
- **Savoir se prémunir des risques de poursuites judiciaires et améliorer sa pratique**
- **Appréhender les bases du droit de la santé et de la réparation judiciaire du dommage corporel**
- **Améliorer les connaissances en vue d'une inscription sur les listes d'expert près des cours d'appels et des compagnies d'assurance.**

Formateur •

BEAUME Stéphane

Ostéopathe D.O. et expert près la cour d'appel de Nîmes

Tarif : 590 € - hors repas
les 3 jours Repas du midi : 60€
Prévu en 2023



[Retour sommaire](#)

MODALITES FINANCIERES

Extraits du contrat de formation professionnelle AFCMS

(ce contrat vous parviendra par retour de l'envoi de votre bulletin d'inscription)

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il doit en informer AFCMS par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de la formation est fixé à (se reporter à la page de la formation concernée) pour les X jours de formation, repas du midi inclus.

Le stagiaire, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser à l'organisme la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- Après le délai de rétractation, mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de (se reporter à la page de la formation concernée) soit 25% du prix total.
- Le paiement du solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation selon le calendrier ci-dessous :

Article 7 : Annulation, abandon ou inexécution du contrat Faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation mentionnée à l'article 1, AFCMS devra rembourser au stagiaire les sommes perçues indûment de ce fait.

AFCMS se réserve notamment la possibilité de reporter la formation en cas de nombre insuffisant de stagiaires, ou d'indisponibilité du formateur.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, il peut rompre le contrat. Dans ce cas seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- La demande d'annulation doit parvenir à AFCMS 15 jours ouvrables avant le début de l'action de formation.
- En dessous de ce délai, l'acompte versé à l'inscription est dû.
- Pour toute annulation arrivant dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, AFCMS se réserve le droit de facturer l'intégralité du stage.

INFORMATIONS PRATIQUES

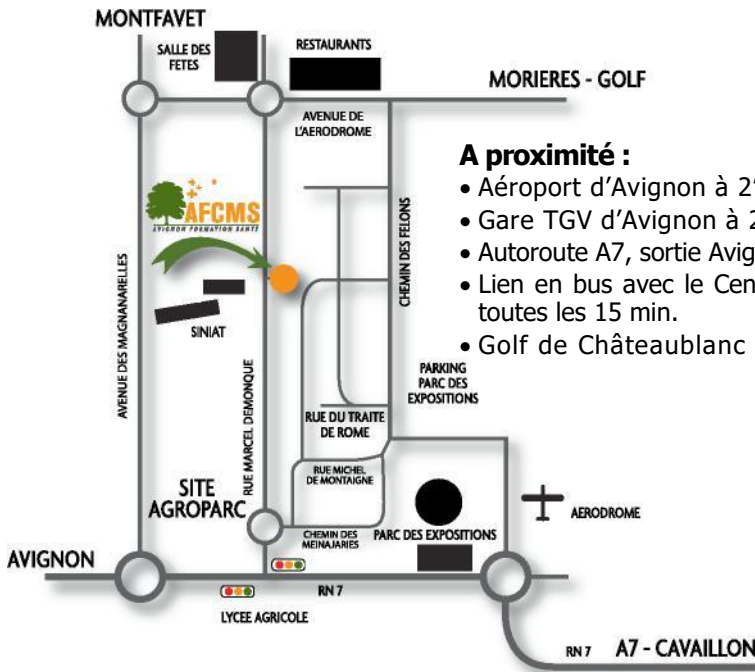
Liste des hôtels à proximité avec lesquels nous avons négocié des tarifs avantageux (présentez-vous en tant que stagiaire AFCMS) :

- **Hôtel Cristol**** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 89 99 96 Notre coup de cœur en termes d'accueil, de prix et de cadre.
- **Le Relais d'Avignon**** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 84 18 28
- **Campanile**** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 89 99 77
- **Best Western Paradou***** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 84 18 30

Adresse et plan d'accès : L'établissement est situé sur Agroparc, aux portes de la ville d'Avignon.

Adresse postale : AFCMS - 403 avenue Marcel Demonque – BP 51278 - 84911 Avignon Cedex

Lieu des formations : IFO-GA - 403 avenue Marcel Demonque - 84140 Avignon - Montfavet





AVIGNON FORMATION CONTINUE AUX METIERS DE LA SANTE

SARL au capital de 150€ - RCS Avignon 510 774 482

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03110 84 auprès du préfet de région
Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Site AGROPARC - 403 avenue Marcel Demouque - BP 51278
84911 Avignon Cedex**

Tél. 04 13 60 00 23

Mail : contact@afcms.fr

www.afcms.fr



**Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD¹),
adopté en avril 2016 au Parlement Européen,
si vous ne désirez plus recevoir notre catalogue,
vous pouvez en faire la demande en nous contactant à : contact@afcms.fr**